AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-2-7-76218890

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z. I. NORD - 21206 BEAUNE - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

29 Juin 1976

Bulletin n° 69 - Juin 1976

V I G N E

POURRITURE GRISE : La vigne évolue rapidement et nous approchons du stade fermeture de la grappe, stade important pour la lutte spécifique préventive contre la pourriture grise (deuxième application). Bien que les conditions actuelles soient très défavorables à l'installation de la maladie, rappelons que toute réduction du nombre des traitements et en particulier les seules applications tardives semblent illusoires (voir notre dernier bulletin).

VERS DE LA GRAPPE : Le deuxième vol a débuté depuis un e semaine ; il est donc encore trop tôt pour intervenir. Dans le secteur de POUILLY-sur-LOIRE le premier vol restant soutenu une surveillance des vignobles s'impose. Traiter curativement en cas d'attaques.

ACARIENS : Contrôler les secteurs habituellement infestés par les araignées rouges ou jaunes. Pour une intervention éventuelle revoir notre dernier bulletin.

ARBRES FRUITIERS

ACARIENS : Sur pommiers et cassissiers les populations d'acariens sont ou peuvent devenir très importantes et nécessiter une application acaricide ; dans le cas des cassissiers on interviendra après récolte.

M A I S

PYRALE : Si les maïs irrigués ont un développement à peu près normal, par contre la grande majorité des autres cultures souffrent de l'intense sécheresse. Dès à présent il est possible de dire que les rendements sont souvent très compromis et un certain nombre de cultures seront utilisées en vert ou pour un ensilage précoce.

Actuellement si l'on constate une grande hétérogénéité dans la hauteur des plantes par contre les cultures sont ou vont être dans les tous prochains jours au stade fin de cornet sur l'ensemble de la Circonscription.

Les conditions de sécheresse de 1976 font que les préconisations de lutte contre la pyrale cette année sont délicates à déterminer. Il convient donc de prendre la décision de traitement en fonction des remarques suivantes :

Evaluation des risques de dégâts :

La sécheresse qui sévit depuis plusieurs mois a pour conséquence :

- de diminuer l'intensité du vol par suite d'un moins grand nombre de transformations de chenilles en papillons,
- de diminuer le nombre d'oeufs déposés,
- d'être défavorable à la bonne évolution des pontes par suite du flétrissement des feuilles,
- d'augmenter la mortalité des jeunes chenilles.

P. 508

.../...

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Actuellement les pontes sont très peu nombreuses, quelques pénétrations sont observées.

Il est vivement recommandé que chaque agriculteur fasse des contrôles de pontes pour estimer les risques. Le traitement devient nécessaire si on constate la présence d'une ponte sur 10 % des pieds au cours des tous premiers jours de juillet.

Préconisations :

Maïs irrigués : Le traitement sera effectué au stade fin de cornet (50 % de plantes dont le panicule est visible dans le cornet) dans les situations habituellement contaminées.

Maïs non irrigués :

- Dans les cultures déjà très compromises, aucun traitement ne devra être effectué la rentabilité ne serait pas assurée.

- Dans les cultures susceptibles d'être utilisées en vert ou pour l'ensilage précoce, les granulés insecticides ayant une longue rémanence, aucun traitement ne sera fait pour éviter les risques de toxicité vis-à-vis des animaux.

- Dans les autres cultures il convient que chaque agriculteur apprécie l'état potentiel de son maïs pour juger en fonction du nombre de pontes la rentabilité possible du traitement. Précisons que compte-tenu de l'état végétatif des plantes, le cornet est peu ouvert, les feuilles enroulées, facteurs défavorables à l'efficacité du traitement.

Produits utilisables :

Rappelons que la lutte s'effectue par l'épandage d'environ 25 Kg/ha de granulés qui assurent une longue rémanence.

Les insecticides actuellement autorisés sont :

- Bacillus thuringiensis (Bactospeine, Dipel)
- chlorpyriphos (Dursban 1,5 G)
- fénitrothion (Pirizol, Sumifène)
- parathion (Ecadion, Ekatox 2,5 G, Sopral gran)
- phoxime (Agridine 5 G, Volaton 5)

Le D.D.T. encore utilisable l'année dernière sur maïs grains est maintenant interdit.

Les Ingénieurs et Techniciens
chargés des avertissements agricoles

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.